L'accueil du public, notamment en perte d'autonomie et en situation de handicap et leurs aidants

Programme générique en date du 23 avril 2021. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Une formation pratique : des exemples concrets et des réponses individualisées
Pré-requis	Aucun
Objectifs généraux	A la fin de la formation, le stagiaire est en capacité d'appréhender les difficultés rencontrées par une personne atteinte de troubles dys pour pouvoir adopter la posture adéquate et mettre en œuvre des moyens de compensation en formation et/ou en emploi.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Définir les troubles dys Adopter une posture adaptée Enquêter sur les freins en formation/emploi Identifier les ressources de la personne et les moyens de compensation S'appuyer sur les acteurs internes et externes Passer le relais.
Public concerné	Formateurs/enseignants – référents handicap – Manager/équipes susceptible de travailler avec un collègue présentant des troubles dys
Modalités d'inscription et délai d'accès	Session possible en 1 ou 2 jours soit 7h ou 14h. Lieux : locaux de l'entreprise 12 stagiaires maximum
Méthodes mobilisées	Apports théorique, jeux pédagogiques, étude de cas, quiz, jeux de rôle, mini vidéos, échanges de pratiques. Alternance de travaux de groupes et d'échanges en plénière.
Ressources pédagogiques	Mini vidéos témoignages et spot tv ; Powerpoint avec apports théoriques et bibliographie remis sous format électronique ; Supports d'aide à l'identification du handicap et de ses moyens de compensation distribué.
Modalités d'organisation	Session possible en 1 ou 2 jours soit 7h ou 14h. Lieux : locaux de l'entreprise 12 stagiaires maximum
Matériel pédagogique	Le client devra mettre à disposition une salle avec un vidéoprojecteur.
Modalités d'évaluation	Questionnaire envoyé au préalable pour évaluer le niveau de connaissance initial Tour de table et Quiz d'introduction Evaluation/consolidation de acquis sous forme de jeux pédagogiques tout le long de la formation Quiz de fin de formation Option : Possibilité d'organiser une journée supplémentaire d'échange des pratiques avec retour sur ce qui a été/ ou pas mis en place suite à la/aux premières journées
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Programme de formation

Tarif indicatif	**Tarif par stagiaire** 910 € HT (1092 € TTC) Soit 70 € HT (84 € TTC) de l'heure
Durée	13 heures

Intervenant(e)

Contenus

Définition du handicap psychique
- Travail sur les représentations et définition.
- Présentation des situations de handicap liées aux troubles psychiques et de leurs conséquences sur la formation et l'insertion professionnelle.

Adapter sa posture et la relation en situation de formation
- écoute active, les réflexes à avoir…

Les adaptations pédagogiques/du poste de travail
- Les modalités de compensation du handicap (rythme, durée…).

Les relais
- Les acteurs ressources sur lesquels s'appuyer.
- L'orientation, vers qui ? Quand ? Comment ?